Bureau d'Assurance Mutuelle de la Compagnie du Soleil.

Nlle-Orléans, 10 novembre 1849.

Le soussigné soumet aux personnes intéressées [illegible] de la Compagnie du Soleil [illegible] au bureau, encoignure [illegible] Commune.

L. MATTHEWS Agent.

Bureau de la Compagnie du Soleil, New-York 1er novembre 1849.

Etat des affaires de cette compagnie [illegible] conformément à l'article 10 de l'acte de son incorporation.

Primes sur les assurances non compris dans le tableau du 4 octobre 1848,		$46,546 59
Primes reçues pour l'année finissant le 4 octobre 1849 pour assurances maritimes,	$681,812 02	
Do sur la navigation des fleuves,	97,253 41	
Do sur l'incendie,	230,453 37	$1,309,515 86
		$1,345,064 30
Primes gagnées pendant l'année ci-dessus,		1,311,158 50
Moins les primes remboursées,		46,936 31
Primes, net produit		1,614,802 19
Pertes pendant le même temps sur les assurances maritimes	515,349 60	
Do sur la navigation des fleuves,	59,165 23	
Do sur l'incendie,	112,601 55	
	$687,109 38	
Re-assurances [illegible] pendant l'année,	29,961 04	
Do [illegible]	27,763 56	$743,833 98
Profit net pour 1849,		$870,968 23
Les profits de la compagnie depuis le 4 octobre 1841 jusqu'au 4 octobre 1848, pour lequel le montant a été émis en bons, est de		$979,198 50
Bénéfices du 4 octobre 1848 au 4 octobre 1849		430,388 23
		$1,399,586 73
Certificats des années 1842, 43, 44 [illegible]		128,854 50
Net profit au 4 octobre 1849		$1,270,708 23
L'actif de la compagnie au 4 oct. [illegible] est comme suit :		
Bons et hypothèques		$318,325 10
Bons des E.-Unis, Bons de la ville de N.-York et prêts sur des actions		594,498 01
Espèces		110,362 66
Intérêts dus sur bons hypothèques		
Prêts		19,659 32
Billets à recevoir		665,072 85
Primes à collecter, coupons de la Comp. d'Assurance Mutuelle		8,095 45
		$1,705,973 30

Le Conseil d'Administration a déclaré aujourd'hui un dividende de TRENTE SIX POUR CENT sur les bénéfices de l'année finissant le 4 octobre 1849 pour lesquels des certificats seront émis le 1er janvier prochain et jours suivants. Aussi un dividende de six pour cent comptant sur les coupons émis [illegible] payables le même jour et jours suivants. L'Administration a déclaré que les certificats des profits émis pour l'année 1848 seront rachetés et payés aux détenteurs ou à leurs représentants légaux à partir du 1er janvier prochain, époque à laquelle l'intérêt cessera d'être payé.

Par ordre de la direction

JOHN WHITEHEAD, Secrétaire.

ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE établie en cette ville sur le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE

De la Nouvelle Orléans,

Avec un capital souscrit et garanti de

200,000 piastres

Est maintenant prête à recevoir des applications et à délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord ouest des rues Camp et Gravier, sur

L'Incendie et les Risques de Mer et des Fleuves, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés. Toute personne assurant avec cette compagnie étant intéressée à son succès, et les profits au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsable des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires d'un règlement prompt et libéral en cas de pertes, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers et seront conformes en tout point au mode libéral et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert à l'inspection aux personnes qui désirent faire les assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS.

[illegible] Bell,	Thomas A. Adams,
[illegible]	Wm. P. Converse,
[illegible]	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
[illegible]	John M. Bell,
[illegible]	James Kirkman,
[illegible]	John E. Hyde,
[illegible]	Louis de Saulles,
[illegible]	O. L. Dabelsteen,
[illegible]	Wm. Burgess,
[illegible]	C. R. Wright,
Moses Greenwood	Gerardy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
[illegible]	R. B. Sumner,
[illegible]	W. B. McCutcheon,
[illegible]	D. L. Ranlett,

SAMUEL BELL, Président.

[illegible] Vice Président.

[illegible] Secrétaire. 25juil—1an

Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS ET PLANTEURS.

Fondée suivant par acte d'incorporation $200,000

DIRECTEURS

Wm. Laughlin	C. S. Cutter,
[illegible]	Geo. L. Van Bibber,
[illegible]	[illegible]
[illegible]	C. A. Rinkley
Peter Marty	Wm. H. Pattison,
Kendall Dunbar	Wm. Christy,
Samuel Jamison	Charles Pride.

Wm. LAUGHLIN, Président.

CUTHBERT BULLITT, Vice-président.

Jos. NASH, Actuary

EDW. RAWLY, Solliciteur.

Wm. CHRISTY, notaire.

JAMES JONES, M. D. } Médecins.

A. H. CENAS, M. D. }

La Compagnie des Marchands et Planteurs ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantis et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits annuels, qui sont payables en espèces au lieu de [illegible] 5 nov—1 an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,

74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres [illegible] Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.

Références à la Nouvelle-Orléans :

Maunsel White & Co,	J. Corning & Co,
Leverich & Co,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Larawson & Co,
Bein & Stubbins,	B. C. Cammack,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
Samuel Bell, caissier de la Banque du Canal.	Bernard Fallon,

JAMES H. SUYDAM,

13 nov—au 31 d Agent.

MAISON A LOUER—Une jolie maison basse, située rue du Canal, entre Roman et Prieur, ayant une grande galerie devant et derrière, vestibule, salon et salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, chambre à repasser et deux chambres pour domestiques, cour pavée, puits et citerne. S'adresser sur les lieux, ou à

LORNE & FROIS,

7 nov— 14, rue du Canal

A LOUER.—Une maison en briques, située rue Esplanade, entre Constance et Annonciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée immédiatement. S'adresser à

EUG. ROCHEREAU & CO,

19 nov 17 et 19, rue St-Louis.

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.

Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN,

No. 226, rue Ste-Anne, encoignure Robertson.

19 nov—

Etable a Louer.

A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 22, rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Rafinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*

CETTE propriété a 128 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré et l'on trouve un bon locataire.

S'adresser au No. 47, rue Bienville. 14 juin

A VENDRE par les soussignés au débarquement des navires Hamsa et Oscar, de Bordeaux :

4 barriques vin rouge Montferrand;

15 caisses 100½ boites chacune sardines à l'huile

15 do fraises et framboises au jus, en bouteille; et demi bouteilles;

[illegible] do 100½ boites chacune petits pois;

[illegible] do 100 boites champignons au naturel, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co.

14 nov 35 rue Natchez

CHAMPAGNE—500 paniers Cordon bleu, cordon vert, Marquis de Lorme, Duc de Valmont, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,

14 nov 35 rue Natchez

Bonne occasion.

A VENDRE—Un superbe CHALE long 8¼, pur cachemire français, et un très bon PIANO (piccolo), de Berahardt, facteur du roi. S'adresser No 274 rue Orléans. 21 nov

LE Doct. Fçois. CANTON, élève des hôpitaux de France et d'Italie, Ex-Chirurgien-Major de la garde mobile sarde, Ex-Médecin Inspecteur des prisons et des eaux thermales de la province de Tarentaise, membre correspondant de la Société médicale, anatomique de Paris, &c., &c., Chirurgien Opérateur et Accoucheur, a fixé son domicile

Rue St. Pierre, 175,

entre Bourgogne et Remparts, Nlle-Orléans.

Spécialité pour tout ce qui concerne les maladies des femmes et des enfans.

Poudre ANTHELMINTIQUE GENEVOISE, infaillible contre toute espèce de vers intestinaux. Sans odeur, agréable au goût, ses propriétés [illegible] maladies inflammatoires.

Traitement prompt, radical, [illegible] maladies syphilitiques.

Consultations de 11 heures à 3 heures.

19 juin—3 an

VIN EN BARRIQUES—Dernièrement reçu de Catalogne, à vendre par

Fco. PUIG Y PUIG,

15nov 22, rue Commune

COGNAC SUPERIEUR—En barriques, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,

15nov 22, rue Commune

PIANOS

PLEYEL et D'ERARD,

Premiers à l'Exposition de 1849.

A. PERIER prévient les Dames et Messieurs de la ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle, [illegible], et qu'il offre à ses nombreux clients, ainsi que des Pianos hors ligne, possédant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.

Les PIANOS système en fer, délaissés à cause des sons criards, que le fer donnait, viennent d'être remplacés par un système de barrage en fortes barres montantes de sapin de Riga, doublées de chêne de Russie. Les chevilles qui en roulent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi ; ce sommier est croisé en sens contraire, ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de ne se discorder que fort rarement, tout en lui laissant sa puissance énergique et cette belle qualité de sons que les instruments à cordes en général ne peuvent posséder que par la qualité supérieure du bois et la bonne construction.

Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.

A. PERIER,

203, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines.

13nov

PIANOS.

J. FAIVRE, facteur de pianos. BREVETÉ A PARIS.

Pour le système en fer perfectionné,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de recevoir un nouvel assortiment de PIANOS PICOLO demi obliques. Il réunit l'avantage de son système en fer, spécial sous tous les rapports. Quoiqu'en puissent dire quelques personnes peu connaisseurs, le son, loin d'être criard, est velouté et d'une pureté remarquable.

J. FAIVRE a également un magasin des pianos PLEYEL ET ERARD avec les soi-disantes améliorations de barres montantes de sapin de Riga, doublé de chêne de Russie, et le sommier croisé en sens contraire, système qui, du reste n'est autre que celui qu'il a toujours employé.

J. FAIVRE, 47 rue Conti,

29 nov entre Chartres et Passage de la Bourse

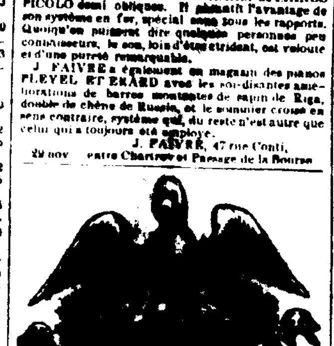

Assurance Mutuelle contre l'Incendie et sur la Vie.

Fond permanent suivant l'acte d'incorporation. $300,000.

Bureau No 3½, rue du Camp, entre Commune et Gravier,

ADMINISTRATEURS.

John Hagan,	Joseph Walker,
John S. Alison,	Peter Conrey Jr.
Maunsel White,	Wm. E. Leverich,
Robert J. Ward,	Samuel Stewart,
Edward Sparrow,	Isaac Johnson,
Geo Strawbridge,	Henry S. Buckner

PETER CONREY, Jr., président de l'administration.

DIRECTEURS.

Joseph W. Stanton,	John Stroud Sr.
Preston W. Farrar,	John L. Lewis,
John Calhoun,	William H. White,
Wm. M. Goodrich,	Joshua Baldwin,
Warrick Martin,	John L. Saffarans
A. D. Crosman,	John D. Bein,
Wm. C. Thompkins,	Mark Walton,
Joseph Lallande,	Cornelius Felowes,
Edw. Jenner Coxe,	John B. Leefe,
N. C. Hall	M. M. Cohen.

JOHN HAGAN, président de la compagnie.

PRESTON W. FARRAR, vice-président.

A. J. WEDDERBURN, } Médecins.

THOMAS HUNT, }

HARMON DOANE, secrétaire.

RICHARD BEIN, M. D., médecin examinateur

No 271, rue des Magasins.

Heures du bureau pour les polices, de 7 heures et demie à 8 heures et demie A. M. à son domicile. Il examinera les blancs au bureau de la compagnie, de midi et demi à 2 heures. Il n'examinera personne à domicile à moins d'un permis qu'on pourra obtenir en s'adressant au bureau de la compagnie.

A. G. HEARTT, agent.

Cette compagnie est prête à recevoir des applications d'assurances sur la vie, et donnera des polices pour les personnes blanches et les nègres, au taux fixé par l'administration, lequel est au dessous de celui chargé par les compagnies de Londres et de New-York et sans leur restriction de la résidence dans le Sud.

Suivant la charte, les dividendes résultant des profits seront déclarés annuellement et les profits porteront intérêt, et les deux tiers pourront en être retirés lorsque la prime aura été payée au plein.

Des permis pour la Californie seront délivrés aux assurés aux cours de Londres et de New-York.

Les prospectus, les règlements, les taux et toutes les informations relatives à l'assurance sur la vie, seront donnés au bureau de la Compagnie de 9 heures à 3 heures.

Les affaires de la Compagnie sont restreintes aux assurances sur la vie. Par résolution du Bureau aucune assurance ne sera donnée sur les incendies et sur les risques en rivière et en mer.

Heures du Bureau—de 9 heures à 3 P. M.

17 juillet—1an

Bourbon 196,

Entre Orléans et St-Pierre.

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 6 heures de l'après midi.

Prix modérés 13 juin

Graines pour Jardins, Fermes et Parterres—Récolte de 1849.

ON trouve chez le soussigné toute espèce de graines, de la meilleure qualité, fraîches et d'importation directe, en boîtes assorties pour plantations, à la livre et au boisseau pour marchés, à la douzaine, centaine ou millier pour détaillans.

Aussi—Plantes et arbustes de toute espèce, à meilleur marché que partout ailleurs.

Magasin, No. 20, rue du Canal, près la Levée.

WM DINN,

23nov Agent

J. MENARD,

Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital.

GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

Dr. A. LION

M. D.—DENTISTE,

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, n'a qu'un seul office en ville, **77, rue du Canal,** entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité. 26juil

Marchandises françaises.

REÇU par les navires William et Buena Vista, du Havre, et à vendre par le soussigné,

1 caisse taffetas uni et couleur, No 1 1/2 (à 9,

1 do dentelle blanche brodée fil,

1 do fleurs artificielles,

2 do cotonnade légère,

2 do rubans Gros de Naples, façonnés,

1 do Gros de Naples, glacé, et modes,

4 do robes de mousseline brodées,

2 do rideaux de table brodés,

4 do do de mousseline idem,

4 do mousseline brochée à carreaux.

FRED. BONIS,

66, rue Conti en face de la Banque de la Louisiane,

4 déc (au premier.

Bottes, Souliers et Brodequins

—Actuellement en déchargement du navire Emperor et en magasin, un assortiment général de marchandises de ce genre, bien choisies pour la saison actuelle et la prochaine, à vendre par

FROST & CO,

24 nov 10, rue des Magasins.

F. A. GONZALES,

Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix de marché. 3 nov—3m

DRAYS—8 camions de draye de 3 1/2 sur 1 pouce en déchargement de la barque Sultan, de Philadelphie, à vendre par

EMERSON & TOURNE,

5 n 156 Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux,

10 barriques Château St Corbian 1849.

10 do St Julien Médoc 1844.

10 do St Emilion 1re côtes, 1846.

10 do Listrac Médoc.

20 do St Estèphe Médoc.

12 do Graves Blanquefort.

5 do Cantenac Médoc.

27 barils vin blanc Haut Sauterne.

5½ pipes vieille eau de vie H Sutton 1831.

A vendre par B. TALAMON,

6déc 182, rue Royale.

EN débarquement du brick San J. Baptista, venant directement de Gênes :

200 caisses vermicelli, qualité extra.

A vendre par DOMINIQUE LANATA,

3 dec 9—10, rue Jefferson.

COUVERTURES MERINOS — 10 caisses 10¼ 11¼ et 12¼ couvertures supérieures, venant d'arriver, et à vendre par

McDOWELL & PECK,

3 déc 96, rue Gravier

Avis important aux Amateurs du Bon Marché.

U. LAROUSSINI & Co.,

A la MAISON ROUGE sur la Levée, entre les deux Marchés.

CHOISISSENT cette occasion pour faire savoir au public qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New-York, leur assortiment de marchandises de saison, qu'ils vendront à des prix très réduits.

Notre stock se compose de tout ce qui peut être nécessaire aux familles de la ville et de la campagne [illegible]

U. LAROUSSINI & CO,

Maison Rouge sur la Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—25,000 cigares en balles, en déchargement du brick Helima, et à vendre par J. M. CABALLERO,

6 déc 28, Vieille-Levée.

Mme GERBER

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne [illegible] reçues par les navires [illegible] Havre, [illegible] au prix les plus modérés.

[illegible] C. GERBER,

[illegible] St-Pierre et 133, rue Royale

Mme F. FRYER,

Fière du premier rang où l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchandes et confectionneuses de nouveautés, jalouse de le conserver et voulant se tenir à la hauteur du progrès de la mode, vient de faire successivement deux voyages en Europe.

Dans son dernier, elle a tout mis à contribution; elle a séjourné Paris, où elle a passé l'hyver et qu'elle a étudié dans ses soirées, ses bals et ses spectacles, mais Lyon, St Etienne, Nancy, Tarare, St-Quentin, &c., non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Elle ne s'est pas bornée au magasin où tout le monde peut puiser; elle a vu la fabrique et l'atelier; elle a examiné avec une scrupuleuse attention tout ce que l'exposition présentait de nouveau et de remarquable; elle a butiné partout et pris la quintessence de ce qui brillera cet hiver dans les salons de Paris et au printemps prochain sur les promenades de Paris et de Londres. Aussi chercherait-on inutilement ailleurs que dans ses magasins des modèles plus nouveaux et de meilleur genre pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal; des qualités supérieures et des dispositions plus heureuses pour les dames que celles de ses soieries, bareges, et robes de bal; en un mot, on trouvera dans ses assortiments la variété, la richesse, la fraîcheur et la perfection des façons.

Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre, mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacrant le peu de jours qui précèdent une ouverture à des préparatifs qui en feront, pour les dames, une occasion bien digne de toute leur attention et qui leur permettront d'apprécier toutes les recherches et les innovations du goût parisien. 27 oct—

Mme. MAUGEY,

ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,

Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

Articles en Caoutchouc-métallique patentés.

LES soussignés agents des manufacturiers, ont constamment en mains, et sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce d'articles faits en caoutchouc [gomme élastique] d'après la patente de GOODYEAR et autres, tels que : casquettes, sacs, guêtres et habillements de tout genre; sacs à dos pour l'armée et la marine; lits soufflés, oreillers, ceintures de sauvetage, couvertures, tentes, sacs à linge et pour fusil, couvertures de voiture, idem à l'usage des hôpitaux, bandes pour les machines à vapeur, les moulins à coton &c., tuyaux, et en général tous les articles faits en gomme élastique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.

—Aussi—

Constamment en mains un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, outils, &c., &c., à leur entrepôt de sellerie, Nos 50 et 52, rue de la Commune, seconde porte après la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans.

SMITH & BROTHER,

13 oct—90 50 et 52, Commune.

Blanchisserie de la Ville.

MES. H. BARANGER & CO. ont l'honneur de prévenir le public que le 20 courant ils ouvriront une blanchisserie, rue des Remparts, entre les rues St-Louis et Toulouse, maison de M. R. Murphy. Cet établissement avantageusement situé, offrant tous les avantages possibles, permettra de rendre le samedi de chaque semaine le linge donné à blanchir lundi, mardi et mercredi avant midi.

Les personnes possédant des établissements publics, et qui s'abonneront, tels que restaurateurs, coiffeurs, etc. pourront recevoir tous les jours aux heures convenues.

Les prix sont établis comme suit : Pour tout le linge de corps, chemises, chaussettes, mouchoirs, pantalons d'été, draps de lits, jupons, en comptant toutes fois deux petites pièces pour une, 60 cent. par douzaine ; toutes pièces fines, robes, mousquitaires, rideaux, couvertures, etc., paieront suivant leur qualité et façon, 1/3 environ au-dessous du prix ordinaire établi par les blanchisseuses.

Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance à l'établissement sont priées de joindre une note au linge qu'ils remettront à la personne chargée de le prendre; cette note devra contenir le détail du linge, le nom de la personne, de la rue et de la maison où elle demeure.

Toute pièce de linge perdue dans l'établissement sera payée dans la semaine suivante, excepté pour les voyageurs partant immédiatement aux quels elles seront payées.

Les personnes pressées d'avoir leur linge pourront le recevoir dans les 24 heures, en payant toutefois une piastre par douzaine, excepté pour les grandes pièces qu'elles recevront dans les 48 heures sans payer plus cher.

Il ne sera pas admis moins de 6 pièces à la fois.

Nota—Que le public soit bien convaincu que le linge sera blanchi et repassé de la même manière que chez les blanchisseuses, tout autre procédé étant mauvais. On pourra s'en assurer soi-même.

Le public en général pourra visiter l'établissement, et des voitures attachées à l'établissement feront spécialement le service pour prendre et remettre le linge à domicile. Les personnes qui voudront n'auront qu'à laisser leur adresse à l'office du dit établissement. 16 nov—30f

ETOFFES POUR DEUIL.

LES soussignés viennent de recevoir par le Vesta, du Havre, un choix complet d'étoffes pour deuil et demi deuil, consistant en partie de :

Alépines noires, qualités extra;

Cachemires et merinos noirs;

Satin de Chine et Barpour do.

Mousseline de laine noire, simple et dou. largeur;

do do demi deuil;

Cachemires imprimés do;

Indiennes françaises do et noires;

Alpaccas noirs, unis et brochés;

Etamine noire très fine;

Vrai crêpe de Chine noir 4/4 et 6/4, pour robes et châles;

Crêpe anglais, noir, pour robes et chapeaux;

Soierie cuite, noir fin, grenadine, Royale, Levantine, etc.

Manteaux et Mantelets cachemire noir;

Châles cachemire noir de 7 à 10/4;

do crêpe de Chine noir;

Cols, Manchettes, Pèlerines et Mouchoirs brodés pour grand deuil et demi deuil.

Tous ces articles sont de qualité supérieure, et seront vendus au plus prix d'importation, par

P. & E. REILLY,

17 nov Encoignure Royale et Canal

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, venant de Bordeaux—

16 barriques vin rouge Macau Médoc;

60 do do St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4;

16 do do St Julien Médoc;

16 do do Château Margaux;

8 do do Château Laffitte;

52 caisses 12 bout. vin rouge St-Estèphe Médoc.

34 do 12 do do Haut Brion.

53 do 24 1/2 do do

30 do 24 1/2 do do St-Julien Médoc

25 do 24 1/2 do do Château Margaux;

10 barils de 30 gallons eau de vie de Cognac;

4 caisses de 25 paniers anisette de Chauvet;

5 do de 12 cruchons Curaçao;

50 do de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie;

4 do de 50 boîtes sardines de Rodel;

50,000 bouchons courts pour bouteilles;

A vendre par NUMA LACOSTE,

22 nov 147, rue Royale.

DAGUERREOTYPE.

REÇU du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement,

160 douz. plaques françaises, 1/6 au 30me et 40me.

100 douz. do do 1/4 do do

36 douz. do do 1/2 do do

1 objectif de Noigtlander & John, pour 1/2 plaques.

36 douz cadres nouveaux modèles, pour 1/6, 1/4 et 1/2 plaques. J. LEVOIS,

23nov 47, rue Chartres, au premier

CHAUX—700 barils de l'Ouest, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN,

26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

FOIN—300 balles de l'Est, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN,

26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

CLOUX—1000 barillets, à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26 nov En liquidation, 69, Magasins

MAQUEREAUX—750 barils maquereaux No. 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,

26nov En liquidation, 69, Magasins

HARENGS—100 caisses, à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26nov En liquidation, 69, Magasins

SAUMONS—50 barillets et demi barillets saumons, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,

26nov En liquidation, 69, des Magasins

CAFE JAVA—500 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26 nov En liquidation, 69, Magasins

THE—650 colis thé frais, à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26 nov En liquidation, 69, Magasins

SALERATUS—75 barriques et barils, qualité supérieure, à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26 nov En liquidation, 69, Magasins

CAFE DE JAVA—200 sacs vieux Java, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,

26 nov En liquidation, 69, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26nov En liquidation, 69, Magasins

POIVRE ET PIMENT—200 sacs à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26nov En liquidation, 69, Magasins

EAU DE VIE—25 demi pipes, à vendre par

H. A. NORCROSS & Co,

26nov En liquidation, 69, Magasins

EAUX-DE-VIE—35 demi, 161 quarts, 77 huitièmes de pipe eau-de-vie, des marques suivantes : Ph. Godard, Castillon 1815 et 1825, Castillon & Co, Martell & Co, Marquet, Jne. Hennessy & Co, A. Camus, Lafontaine, A. Brignette, Monier Frères, à vendre par

EUG. ROCHEREAU & Co,

10déc 17 et 19, rue St-Louis

COUVERTURES—23 balles couvertures françaises 3 points blanches, à vendre par

EUG. ROCHEREAU & Co,

10déc 17 & 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE—1458 paniers Champagne, des marques suivantes : Ruinart père et fils, Anges Bleus, Navire, Croissant, Tour, Rose, Double Couronne, Cygne.

27 paniers Anges Bleus 1/2 bouteilles à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,

10déc 17 & 19, rue St-Louis

LIQUEURS—8 caisses absynthe et liqueurs assorties, à vendre par

EUG. ROCHEREAU & Co,

10déc 17 & 19, rue St Louis

MARCHANDISES pour le Mexique, ayant droit au drawback :

10 caisses foulards coton imprimés;

10 do madras;

10 do Retades bleu et rose, à vendre par

5 déc H DE GOER & RIFFLARD.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Caroline, de Marseille,

3 balles couvertures de 3 points, à vendre par

PIERRE POUTZ,

1 oct 92, rue de la Douane.

SACS A BLE OU A GRAINS — 25,000 sacs en toile de 3 1/2 boisseaux, manufacturés de Dundee, à vendre par

McDOWELL & PECK,

6 nov 96 rue Gravier

SOCIETE.—P. F. Comer informe le public qu'il a pris pour associé Amédée Tesson et qu'ils continueront les affaires sous la raison de

27 nov P. F. COMER & Co.

POUR le Marché Mexicain.— Jaconats, platilles, Britannias,

Barèges de fantaisie,

Barèges en crêpe, schalls brodés,

Olive Lawrence, etc.

Aussi un assortiment général d'articles convenables pour le marché mexicain, à vendre à très bas prix, par P. F. COMER & CO.,

27nov Coin Bienville et Chartres

A VENDRE OU A LOUER—Une mulatresse [illegible] de 30 ans, bonne cuisinière [illegible] domestique de maison et quelque peu couturière; elle est [illegible] garantie. S'adresser à P. F. COMER & Co. encoignure

27 nov Bienville et Chartres

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

[illegible] le monde, [illegible] d'un [illegible] et supérieur aux autres [illegible]

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle le sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter les l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65 rue Ste-Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battement de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les secrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint rendent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degré et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, et elle eût du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si le sang dans son activité dépose ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons eu beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le considérons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.

J. WILSON, M. D.

R. B. BRIGGS, M. D.

P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par ses anciens agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qui l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avions dépensées pour frais de publication. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllisters, Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons, John Stillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co." ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.

Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle Orléans.

J. WRIGHT & CO,

20 août—1 an 151, rue de Chartres.

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St-Louis, No. 20,

150 caisses curaçao, divers formats.

150 do marasquino do

50 do eau verte estomachique;

50 do absinthe de Yersin & Lecoultre.

150 do do diverses marques.

150 paniers guignolet;

500 do anisette, diverses marques,

50 caisses eau de vie de Dantzick;

25 do kirsch-wasser;

50 paniers champagne, diverses marques;

75 futailles cognac do do

70 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;

25 barils vin blanc;

100 caisses liqueurs communes;

100 do do surfine;

100 do do superfine;

100 do do extrafine, bouteilles gravées;

5 barils peach-brandy;

5 do cherry do

Madère, Porto, Bitter, Peppermen, Anisette en barils, &c. &c. 21nov

A. BARRAUD,

COIFFEUR-PARFUMEUR

ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS,

VIENT de recevoir de France un beau choix d'éventails riches et ordinaires, monture en nacre, ivoire et os, et autres articles trop longs à détailler. Partant sous peu de jours pour France, il offre en vente toutes ces marchandises aux prix coûtant et pour du comptant.

Il invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte avant son départ.

A vendre à Messieurs les COIFFEURS, cent livres de cheveux frisés à 85 la livre, et un grand assortiment de raies pour bandeaux, aux prix coûtant. 5 mai

California Planing & Saw Mill,

Rue de la Levée, No 165, entre les rues du Congrès et de l'Indépendance.

CET établissement a toujours un grand assortiment de planches de pin et de cyprès très sec. Bois de charpente de toutes dimensions et des meilleures qualités.

Poteaux et lambourdes de cèdre.

Dépot de planches préparées avec soin, ainsi que voliges passées au moulin.

Cet établissement situé sur le fleuve, ayant le privilège du wharf, offre un grand avantage et une grande économie de charrois aux navires qui veulent prendre un chargement de bois de charpente.

Sable du fleuve à bon marché.

Les omnibus de la Troisième Municipalité ont leur station près de l'établissement.

Les ordres laissés chez Liado, pharmacien, rue Condé, 87, entre Ste-Anne et Dumaine, sont promptement exécutés. 7 sept—6m

CHARRONNERIE.—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, roues en fer et en bois.

Drays diverses grandeurs, do, do,

Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.

Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co. à Philadelphie. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO.,

10 oct 156, rue Tchoupitoulas.

GRAINS pour oiseaux en barils et demi barils, à vendre par B. VALLS,

6 déc 37, rue de la Commune.

Papeterie, [illegible] et Impressions,

[illegible] 119, rue de Chartres [illegible]

REMERCIE [illegible] du patronage libéral dont il a joui depuis six ans qu'il est dans les affaires. Il forme ses amis et le public en général, qu'il est maintenant préparé pour remplir tous les ordres de son genre d'affaires, dans le plus bref délai et à des conditions aussi libérales que dans tout autre établissement de la ville. Il rappelle au public qu'il tient la Papeterie de tout genre, Papier à lettres et fournitures de bureaux, de première qualité, [illegible] relations avec les meilleures manufactures, [illegible] et même de vendre à aussi bas prix que n'importe quel autre magasin de la ville. Il exécute toutes ordres d'ouvrages les plus capables qui ont déjà exécutés les plus beaux ouvrages faits en ville, soit en reliure ou en impression, et il prend l'engagement de satisfaire en tous points les personnes qui l'honoreront de leur patronage.

Son STOCK EST COMME SUIT :—Livres de comptabilité, tels que—Grands livres—Journaux—Livres de caisse, mains courantes, livres d'entrées, de sortie, de ventes, comptes courants—Memento—Reçus et livres de chèque.

Il se charge également de faire sur commande de tout espèce de livres sur les patrons et dimensions donnés.

Encriers, cire à cacheter, pains à cacheter, sablier, gomme élastique, plumes en or et en acier, porte plumes, canifs, pinces à papiers, règles, grattoirs, &c, &c, de tout prix et des meilleures qualités. Papier de toute espèce, depuis les plus communs jusqu'aux plus fins.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 9nov

C. GODIN,

Libraire-Relieur & Papetier.

Rue de Chartres, 133.

VIENT de recevoir par le navire Thomas Wright, un assortiment de papier à Ecolier rayé et non rayé.

Papier à lettres, le timbre aux initiales ou pour la raison de commerce se fait gratis.

Abonnement à l'Echo des Feuilletons,

— au Magasin Pittoresque,

— au Journal la Toilette,

Et au Cabinet de Lecture $1 par mois et $3 de dépot payables d'avance.

Registres assortis, cartes à jouer françaises, américaines et espagnoles.

Papier noir et blanc, glacé et à dessin.

Atelier de reliure de luxe et ordinaire.

Spécialités pour reliure de musique et albums.

15 oct

VICTOR

RUE ST-CHARLES No 16.

Importeur de marchandises françaises, anglaises et américaines,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses habitués de la ville et de la campagne qu'il a fait l'ouverture de ses nouvelles marchandises françaises, reçues par les navires Brunswick, Charron, Naraganset, Créole et Vesta, du Havre, qu'il offre à vendre en gros et en détail.

3 caisses chapeaux soie extra-fin,

50 douz. chemises toile fine, nouveau modèle,

80 douz. do coton devant toile,

70 douz. do do couleurs assorties,

100 douz. gants Jouvin, do assorties.

Un grand assortiment de cravattes noires et couleur, chemises de flanelle, caleçons tricots, chaussettes blanches, écrues et en couleur, mouchoirs pour hommes, do pour dames garnis en valenciennes, nécessaires de toilette pour hommes et pour dames.

Porte monnaies pour hommes et pour dames, cadre en acier, do do. double ressort, de chemises de fer, do do, triple ressort, do visites à jour et à ressorts dorés, do carrés, coins argent, do forme gibecière, or et argent, do écaille incrusté, or et argent, do écaille, écussons à filets, do blanc, coins en or, do écaille riche, coins à filets, or et argent, tabatières en écaille, filets or et argent, peignes en écaille, en buffle et autres, riches caunes de tout laisses, armes et autres, parapluies de toutes qualités, brosses à tête en écaille et autres, un grand assortiment de parfumerie en belle qualité, fabrique de perruques, toupets et frisettes, un grand assortiment de cheveux longs pour Messieurs les coiffeurs, etc. etc.

VICTOR,

13nov 16, St Charles, entre Canal et Commune

Fabrique de Moutarde créole Louisianaise,

(*La seule permanente depuis* 1833)

RUE ST-LOUIS, No. 146.

LE soussigné informe sa nombreuse clientèle, et le public en général, qu'ayant augmenté son matériel de manutention, il est à même de remplir tous les ordres qui lui seront adressés de la ville, de la campagne, ou du dehors.

Les personnes tenant restaurant, pension ou groceries, trouveront des conditions libérales en s'adressant à sa fabrique. Il recommande plus que jamais à tous ceux qui ont l'intention de consommer de ses produits qui se vendent par les rues, de faire attention à son cachet noir portant : *Moutarde créole* et à son étiquette verte surmontée d'un aigle.

Le soussigné fait savoir également qu'ayant chez lui un des premiers manipulateurs parfumeur de France, il fabrique tous les objets de PARFUMERIE, et savons de toilette, aux prix de Paris.

On prépare aussi et consciencieusement, les principaux MEDICAMENTA d'après F. V. RASPAIL.

Un atelier de LITHOGRAPHIE pourvu de bons dessinateurs, écrivains et presses, est joint à l'établissement où sera exécuté avec soin, célérité, et à des prix modérés, tous les ouvrages généralement quelconques qui ressortent de cet art.

L. LYLS

N. B.—Un homme sobre et bien recommandé trouvera un emploi avantageux pour colporter les produits de la fabrique. 2 dec—a

BALANCES! BALANCES!

BALANCES CELEBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORMS ET COMPTOIRS.

CES balances portatives réunissent la commodité, à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain à New York, de l'Etat de New York, de l'Institut de Franklin à Philadelphie, de Boston et du grand concours national à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras, donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet encaissé et prêt à être expédié, à vendre par

PRIESTLEY & BEIN,

3 fev 89 et 91, rue du Camp

Marchandises pour la Marque.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants qu'il vendra à des conditions libérales :

1 caisse soie à coudre, poids et ployage mexicain, 1 do lisons assortis de couleurs, No 20 à 60 mou choirs à carreaux rouge et blanc; 300 robes de mousseline brodées, 4 caisses mouchoirs imitation fou lards. FRED BONIS, rue Conti, 66

22 nov en face de la banque de la Louisiane

BORDEAUX—100 barriques vin rouge Bordeaux, en déchargement du brick Pinedo, de Bordeaux, à vendre par P. LONGIS,

10déc 47, rue Vieille Levée.

BORDEAUX — 13 barriques Margaux 1841, 8 do St Julien, 1841; 22 do St-Emilion 1845, 15 do Haut Brion 1846 et 1847, 90 do Médoc bon vin de table, en magasin, à vendre par

10déc P. LONGIS, 47, Vieille Levée

BORDEAUX—100 caisses Brannes Cantenac, 1.0 do Château Laffitte, 80 do Château Margaux, 25 do St Julien, 40 do Pauillac, 25 do Hermitage vieux, en magasin à vendre par

10déc P. LONGIS, 47, Vieille Levée

MADERE—Madère de Marseille, en magasin, à vendre par P. LONGIS,

10déc 47, rue Vieille Levée

BURGUNDY PORT—1.0 barils Burgundy Port en magasin, à vendre par P. LONGIS,

10déc 47, rue Vieille Levée.

SAUTERNE—150 caisses vin blanc Eyquem de Lur Saluces, en magasin, à vendre par

P. LONGIS,

10déc 47, rue Vieille Levée.

CHAMPAGNE—60 paniers "Golden Cap" de M. Alex. de Villermont, propriétaire; 15 paniers "Duc de Montebello", le meilleur vin qui soit en ville, à vendre par P. LONGIS,

10 dec 47, Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—300 paniers de 12 bouteilles, 195 paniers de 24½ bouteilles, marque Enrico, de Marseille, en magasin et à vendre par

10déc P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Emblem, venant de Marseille,

50 caisses Cornichons; 50 do variantes de fruits au vinaigre, 50 caisses de Câpres capottes; 50 caisses Olives verdales 25 caissons Eau-verte; 25 caissons Marasquino. A vendre par

DOMINIQUE LANATA,

3 déc 9—10, rue Jefferson.

RUM DE LA JAMAIQUE—Quelques pipes de 1re et 3e preuve, à vendre par

MITCHEL & MARENDORFF,

24 nov 36, rue Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—66 caisses sucre blanc, bonne qualité, à vendre par

MITCHEL & MARENDORFF,

24nov 36, rue Poydras.

CHAUX—3,000 barils chaux fraîche de Thomaston, en débarquement de la barque A. H. Kemball et du brick Zenobia, à vendre par

HAYMAN & HOLDEN,

6 déc 98, rue des Magasins.

CIMENT—1,000 barils de Newark & Rosendall, en débarquement du navire Avalanche; 2,000 barils do et 1,200 barils Nelson & Brown Rosendall; 200 barils Louisville et 200 do ciment Romain, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,

6 déc 98, rue des Magasins

VIN EN BARRIQUES—200 barriques vin St-Emilion;

50 barriques vin Médoc;

20 do do Haut Talence, pour l'usage des familles, en magasin et à vendre par

J. & J. TARDOS,

27 nov 31, Vieille Levée.

Vidanges Atmosphériques,

PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.

F. DATICHY & E. CLAUDE,

336, *rue Royale.*

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants. 11 sept.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,

AVEC DESINFECTION.

TRIMAILLE, Entrepreneur,

OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA— Voir l'appareil de Pompe modèle à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise qui dit opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un puit.) 14sept

$50 de Récompense.

MON mulâtre nommé LOUIS, âgé d'environ 19 ans, est parti de chez moi samedi, le 17 courant, et n'a pas été vu depuis cet époque. Louis est un esclave créole, parlant français et anglais, taille de 5 pieds 8 pouces, figure agréable. Il est bien connu en ville pour avoir été employé en qualité de garçon de briques à la nouvelle-douane. Il se fait généralement passer comme libre et il est probablement employé aux travaux de quelques maisons de la ville.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle ou le reconduira chez moi. CHS DEBLANC,

20nov 14, rue de la Nouvelle-Douane

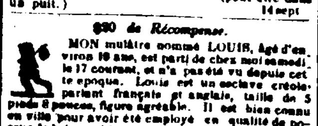

25,000 SANGSUES—Reçues par le navire Quatre Soeurs, venant de Marseille, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, No 36, et Casacalvo No 8, aux prix les plus modérés.

J. P. BOURIRAN

CANDY ROCHE—50 caisses, à vendre par

E. J. HART & Co,

20nov 79, Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Vins Cognac, Vins, Huile, etc.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LUNDI 17 décembre, à 10 heures et demie au magasin de MM W. F. Vredenburgh & Co, No 30 Vieille Levée, il sera vendu, pour divers consignations,

[illegible] caisses vins rouges et blancs Léoville, Margaux, Laffite, etc.

116 quarts de pipes et 110 huitièmes de pipes vin et cognac supérieur de diverses marques et années, d'importation directe, et sous les clefs de la Douane,

44 caisses absynthe,

12 caisses genièvre de Hollande supérieure et d'importation directe,

125 barriques vin rouge pour familles,

30 barils vieux whiskey,

4 boucauts rhum de la Jamaïque,

300 paniers d'huile,

5 caisses indigo.

Conditions à la vente. 14 dec—3f

PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve, pour cause de départ.

IL sera vendu samedi, 15 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Prosper et Bagatelle, ayant 32 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 128 pieds de profondeur et face à la rue Prosper—ensemble une grande maison neuve non achevée, ayant quatre appartements, deux cabinets, deux corridors, citerne, &c. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 14dec

Grande vente de Quincaillerie, pour cause de déménagement.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu mercredi, 26 décembre 1849, à 10 heures du matin, rue Ste-Anne, à la face de la place d'Armes, magasin de M. Landagé.

Un grand assortiment de Quincaillerie, consistant en partie en fournitures de maisons et de ménages et une quantité d'articles trop longs à annoncer. Voir les catalogues au bureau de l'encanteur—Ils seront prêts 4 ou 5 jours avant la vente.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente. Aussi les étagères du magasin, comptoirs, installation de gaz, &c. 14dec

Terre de valeur dans le Bayou Lafourche.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 22 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Une terre de valeur située sur la rive gauche du Bayou Lafourche, dans la paroisse de Lafourche Intérieure, mesurant 10 arpents de face, sur 40 arpents de profondeur, avec les droits d'arpentage et à la double concession; cette terre est bien boisée, très haute et est bornée dans la partie supérieure par la propriété de M. Riley, et dans la partie inférieure par celle de M. Wright.

Une autre terre située à dix arpents de celle premièrement décrite, mesurant 5 arpents de face au Bayou Lafourche sur une même profondeur, avec droits d'arpentage et à la double concession, bornée dans la partie supérieure par M. Wright, et dans la partie inférieure par M. Riley; cette terre est également très haute et bien boisée.

Les terres ci-dessus proviennent de la succession de feu Nicolas Giroid.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les actes de vente se passeront pardevant J. R. Beard, notaire public. 14 dec

Succession de Jean Langlade.

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

Bureau, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. A. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 4 décembre 1849,

Il sera vendu le mardi 18 courant, à 10 heures du matin, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Levee, pour opérer un partage,

Le fond d'un magasin de chaudronnerie, outils, accessoires, &c, &c.

Conditions—Comptant. 14déc—4f

SARDINES—50 caisses sardines à l'huile en demi boîtes, en débarquement du navire Ferrière, venant du Havre, et à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co,

1 déc 99, rue de la Douane.

TRUFFES—1 caisse en débarquement du navire Ferrière, et à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co.

1 déc 99, rue de la Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—40 milliers en débarquement du brick Adams Gray, et en magasin, un grand assortiment de $15 à $55 le millier, à vendre par J. N. RICHLPI & Co,

1 déc 17, rue de la Commune.

SHERRY et Amontillado de qualité supérieure et d'importation directe, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, par

J N RICHLPI & Co,

1 déc 17, rue de la Commune

LE soussigné aura toujours en main un approvisionnement de sucre en pain et écrasé, de la raffinerie de Belle-Chasse, à vendre par

JUAN Y DEGANA,

1 déc 47, rue Bienville.

WHISKEY IRLANDAIS—2 poinçons whiskey Irlandais, en magasin et à vendre par

A. DELAMARE,

17 nov 78, rue St-Louis.

MAYORK—2 pipes Mayork en magasin et à vendre par A. DELAMARE,

17 nov 78, rue St-Louis

VIN BENICARLO—50 barriques vin de Bénicarlo, arrivées sur le Mehemet Ali de Marseille, à vendre par A. DELAMARE,

17 nov 78, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,

20 barriques vin rouge, bon ordinaire,

30 barils vin blanc.

PAUL JUGE FILS & Co,

7 dec 47, rue St-Louis

EN débarquement du navire Ferrière, du Havre, [illegible] ancre, 4 1/2 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,

3dec 47, rue St-Louis

E. CHAPMAN,

52, rue Tchoupitoulas (près Poydras,)

MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN.

LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS

Références — J. & R. GEDDES.

G. A. PYNCHON

20nov—1an.

Magasin de Fourage

LE soussigné a toujours en main un approvisionnement de Foin, Maïs, Avoine, Son, Graine de lin, Riz de la Caroline, Paille, Ecorce, &c. &c.

Il sollicite respectueusement la clientèle des marchands qui ont des ordres à remplir pour la Campagne. E CHAPMAN,

20nov 52 Tchoupitoulas

PATATES—150 barils Meshannock en bon ordre MAIS—150 sacs prime en magasin.

FOIN—400 balles prime de l'Est. A vendre par

E. CHAPMAN,

4 dec 52 rue Tchoupitoulas

CHAUX—700 barils chaux de l'Ouest, à vendre par E. CHAPMAN,

5 déc 52 rue Tchoupitoulas

En magasin et à vendre par le soussigné.

UN joli assortiment de cigares de la Havane des marques "Flor de Cabanas" "Figaro" "Paresa" et "Epoca" LEOPOLD JEANNET,

[illegible] rue St-Louis.

CHAUX A SUCRE—500 barils extra St Genevieve et autres marques, à vendre en bouts [illegible] barils, par BLOIS & PORTIER,

20nov 91, rue des Magasins.

CHAUX DE THOMASTON — 1000 barriques chaux de Thomaston, en débarquement et à vendre par BLOIS & PORTIER,

20nov 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—25,000 briques à feu, de Liverpool, à vendre par

BLOIS & PORTIER,

20nov 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole, à vendre par

BLOIS & PORTIER,

20nov 91, rue des Magasins

CIMENT—350 barils ciment hydraulique de Neward & Rosendall et Nelson & Brown à vendre par BLOIS & PORTIER,

20 nov 91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—150 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par

BLOIS & PORTIER,

20nov 91, rue des Magasins

WILLIAM PRICE, Plombier,

No. 162, rue Poydras.

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût, tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et s'employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.

4janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés.

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre et à vendre à bas prix par les soussignés

17 balles indiennes dessins riches;

1 caisse orientale;

1 do écossais laine;

4 do barèges imprimés riches;

1 do drap noir; 1 do satin laine,

1 do mousseline de soie imprimée;

1 do cravates soie nouveauté;

3 do gilets fourrés; 4 do bas coton ardoise,

1 do mérinos couleurs assorties;

1 do fichus cachemire imprimés;

1 do mousseline laine imprimée;

2 do ombrelles soie, riches;

2 do damas coton rouge;

2 do indienne rouge pour rideaux;

1 do florence assortie en couleur;

1 do soierie d'Italie 30 et 36 pouces;

1 do shalls stradella noirs;

1 do do cachemire noirs 1 do tarys;

En magasin, d'importation antérieure :

2 caisses écossais coton croisés 4/4;

7 do foulards coton, imprimés;

2 do mouchoirs coton batiste imprimés;

10 malles mouchoirs madras 36 pouces;

20 caisses do do d:

1 po caleçons coton tricot;

1 do chemises do do;

2 do do do indienne;

1 do mitaines filets noirs;

1 do pamplula soie noire;

1 do moire soie noire; 1 do piqué blanc;

Et un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, suisses et américaines.

DUFOUR, DURAND & Co.

5 oct 25 Chartres

Marchandises françaises en gros.

Importation directe.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Ths. Wright, Brunswick, Creole, Narraganset et Philena du Havre, les marchandises ci-après qu'il vendra à des conditions libérales :

4 caisses drap noir Sedan, assortis de prix, 4 do satin de laine pour pantalons, 1 do satin noire pour tailleurs, 9 do gros de Naple glacé, 1 do florence couleur pour doublure, 1 do soierie noire, unie 23, 27 et 29 pouces, 1 do voilettes noires et blanche, 1 do bonnets de nuit pour dames, 1 do cols brodés montants, 1 do do pour enfants, 1 do pèlerines tulle brodées, Bruxelles et malines, 1 do pèlerines mousseline brodée, 2 do mouchoirs linon batiste, 1 do entoilé, 1 do rubans de satin uni, 1 do do de florence, 2 do crêpe crêpé et lissé, 1 do tulle illusion pour modes, 2 do barège imprimé, 1 do do broché et de couleur, 1 do ombrelles moirées, 2 do parapluies de soie, 2 do bretelles élastiques, 1 do éventails de moire noirs et autres, 2 do mousseline unie, 4 do do do à carreaux 4/4 et 6/4, 2 do brochée 4/4 et 6/4, 2 do rideaux brodés en tulle et en mousseline, 2 do cotonnade française extra forte, 2 do mouchoirs imitation foulard, 10 do de madras, 5 do do à petit carreaux rouge et blanc, 1 do gants de filet unis et égyptien, 1 do cravates de soie noire, 1 do dentelles valenciennes, 1 do do imitation maline, 1 do jupons crinoline, 1 do frange noire et passementerie.

FRED. BONIS, 66 rue Conti,

22 nov en face de la Banque de la Louisiane

VINS—3 quarts de barriques Porto supérieur, du cru de la Compagnie de Douro, Oporto, à la Douane et sujets au drawback, à vendre par

McDOWELL & PECK,

8 nov 96, rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Terrain et maison sur la rue de la Douane

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

Bureau 54, rue Toulouse

IL sera vendu à l'encan, le samedi, 15 courant, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve, la propriété ci-après tenant plus ou moins.

Un certain lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Douane, Bienville, Robertson et Villeré, mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Douane sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et une allée dans le fond, courant sur la rue Villeré. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, une cuisine en bois aussi à deux étages, jardin sur le devant, cave, &c, &c. le tout d'après un plan fait par [illegible] et qui est maintenant exposé à la Bourse St-Louis.

Les conditions sont très libérales et seront annoncées au moment de la vente.

Acte de vente pardevant O. Drouet, aux frais de l'acquéreur. 14 déc

Maisons avec actions de la banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 15 décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

1o. Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Congrès, Chemin Public, Casacalvo et Indépendance—mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Congrès sur 96 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur; ensemble la maison en bois, contenant 4 chambres, cuisine, contenant 2 chambres, latrines doubles, 2 citernes, &c. La maison est neuve—avec 14 actions de la Banque des Citoyens qui y reposent.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet sur action (stock note) de $461 du le 1er de mai 1850 et renouvelable selon la charte de la dite Banque des Citoyens—pour la balance de l'adjudication comptant.

2o. Un lot de terre dans le même ilet—mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Congrès sur 96 pieds de profondeur; ensemble la maison en bois contenant 2 chambres, 2 cabinets, galerie devant et derrière, cuisine contenant 2 chambres et le tout en parfait état. Avec 14 actions de la banque des Citoyens qui y reposent.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet sur action (stock note) de $518 du à la banque des Citoyens de la Louisiane, le 1er mars 1850 et renouvelable selon la charte de ladite banque. Pour la balance de l'adjudication comptant.

14 déc

Maison.—Maison.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 17 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Un lot de terre borné par les rues Villeré, Esplanade, Plauche et Kerlerec, mesurant 33 pieds de face à la rue Villeré, sur 51 pieds 9 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Kerlerec; 44 pieds 8 pouces sur l'autre ligne, et 45 pieds sur la ligne du fond. Ensemble avec la maison contenant deux grandes chambres, deux cabinets, une galerie, cuisine contenant deux chambres. Le tout en bon état.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $445, dû le 11 avril 1850, la balance de l'adjudication, comptant. 14 dec—3

Maison! Maison!

PAR N. VIGNIÉ.

IL sera vendu lundi, 17 décembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

1o—Un lot de terre borné par les rues Villeré, Esplanade, Plauche et Kerlerec, mesurant 33 pieds de face à la rue Villeré, sur 51 pieds 9 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Kerlerec, 44 pieds 8 pouces sur l'autre ligne, et 45 pieds sur la ligne du fond. Ensemble avec la maison contenant deux grandes chambres, deux cabinets, une galerie, cuisine contenant deux chambres, le tout en bon état.

Conditions —L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $445, dû le 11 avril 1850; la balance de l'adjudication, comptant. 14 dec

PAR P. E. TRICOU.

Propriété de valeur située dans la Première Municipalité.

IL sera vendu le samedi 15 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

Un lot de terre situé rue Royale, entre Hôpital et Quartier, portant le No 271, mesurant 30 pieds de face à ladite rue Royale, sur une profondeur de 150 pieds, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ladite propriété est louée jusqu'au 12 novembre 1850, à raison de $35 par mois, en vertu d'un bail dont il sera donné lecture au moment de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque et, en cas de non paiement portant intérêt à raison de 8 p 0/0 l'an, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur. 13déc

Terrains avantageusement situés dans un quartier qui s'améliore tous les jours.

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi, 20 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

16 lots de terre situés à McDonoghville, dans cette paroisse, rive droite du fleuve, désignés par les Nos 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, de l'ilet No 40 compris entre les rues Jefferson, Lapeyrouse, Madison et de Armas, d'après un plan déposé en l'étude de J Cuvillier, notaire, savoir :

Les lots Nos 1 et 2, mesurant chacun 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Jefferson, sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

Les lots Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12 chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue de Armas, sur une profondeur de 100 pieds, le lot No 12, formant l'encoignure des rues Madison et de Armas.

Et les lots Nos 13 et 14 chacun 32 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Madison, sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, portant intérêt à raison de 8 p. 0/0 l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs. 13déc

PAR VALETON & BARNETT, Sr.,

SAMEDI, 15 courant, il sera vendu à la Bourse St-Louis—TROIS LOTS DE TERRE, situés rue Derbigny, entre Conti et Bienville, désignés sous les Nos 20, 21 et 22, mesurant 32 pieds de face chacun à la rue Derbigny par 160 pieds de profondeur. Lesdits lots sont parfaitement remblayés au niveau des banquettes et sont bien enclos; les banquettes sont faites en bois sur la longueur de la face et payées. Les améliorations se composent d'une écurie bâtie récemment sur [illegible] sur un pied de profondeur, le tout loué à raison de $30 par mois. Le plan de la propriété est exposé à la Bourse St Louis. Les conditions seront indiquées à la vente.

Acte de vente pardevant Alphonse Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 déc

Vente d'esclaves.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI 15 décembre, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres, j'offrirai en vente publique :

La négresse MARIE, âgée de 29 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, garantie contre les vices et maladies prévus par la loi, avec ses trois enfants—

LOUISE, négresse âgée de 7 ans.

SOPHIE, do âgée de 4 ans.

LETITIA, do âgée de 11 ans.

Conditions à la vente 12 dec—3

Paroisse Jefferson—Plantation sucrière de valeur, avec ou sans les esclaves.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

MERCREDI, 16 janvier 1850, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, Nouvelle Orléans—

UNE BELLE PLANTATION SUCRIERE, située dans la paroisse Jefferson, à treize milles de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 20 arpents face au fleuve, par 40 arpents de profondeur ainsi qu'une autre étendue de terre de 900 arpents et les droits des propriétaires à une plus grande quantité. Les améliorations se composent de une sucrerie en briques, purgerie, machines à vapeur, cabanes nègres, maisons bourgeoises, et toutes les dépendances. Des cannes pour planter environ 35 [illegible] les terres de fond sont très élevées et peuvent faire 600 boucauts de sucre.

Il y a environ 70 nègres de choix dont une grande partie bons ouvriers et faiseurs de sucre.

La propriété peut être achetée à l'amiable avec ou sans les esclaves. Les conditions sont libérales et l'on ne demande qu'une faible partie comptant.

Les personnes qui désireraient recevoir de plus amples informations ou acheter à l'amiable devront s'adresser aux encanteurs ou à MM. M. Darby et Tremoulet, négociants, ou à T. Guyol, notaire public, Nouvelle-Orléans. 12 déc

Terrain de grande valeur et très profond, faisant face à la Levée et la rue Moreau, avec droit à la batture.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 15 décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis—

Un terrain de grande valeur, situé dans l'ilet borné par les rues Levée, Moreau, Clouet et Louisa, mesurant 32 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de plus de 231 pieds et face à la rue Moreau, borné d'un côté par le *Crescent Beer Garden* et de l'autre par un terrain d'égale dimension appartenant à M. J. B. S. Vigue. Le tout conformément au plan dressé par J. Pilié, en date du 2 avril 1837, et déposé en l'étude de T. Seghers, notaire public. Ensemble tous les droits à la batture.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque spéciale sur le dit lot.

L'acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public. 10 déc

Vente à très longs termes pour billets sans endosseurs. — Beaux Terrains dans le faubourg Tremé, situés sur le coteau de Gentilly

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI 20 décembre 1849, à midi, et le jour suivant (si la vente n'était pas terminée), il sera vendu en vente publique, à la Bourse St. Louis, 561 lots de terre à Gentilly, divisés principalement par la grande rue Broad, et les Avenues St. Bernard, de Londres, de Paris, etc. etc., bornés d'un côté par les terrains appartenant autrefois à MM. Kernion Frères, et de l'autre côté par la propriété de M. G. Urquhart. Ces lots sont situés sur une terre élevée, bien égouttée et fertile, et seulement à une petite distance de l'endroit où s'arrêtent les omnibus. Le tout conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions : Un quart comptant et le reste à un crédit d'un, deux et trois ans pour billets sans endosseurs et garantis par hypothèque sur les dits lots. Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public. Des plans lithographiés peuvent être obtenus au bureau de l'encanteur. 10 déc

PROPRIÉTÉ DE VALEUR.

Bâtiment en briques à trois étages, situé à l'encoignure ouest des rues Chartres et St-Louis connu sous le nom de Café RIALTO, ou PETITE BOURSE.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI 15 décembre 1849, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis,

Un terrain de grande valeur, situé à l'encoignure ouest des rues Chartres et St-Louis, mesurant au pied américain 28 pieds de face à la rue de Chartres, 82 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 45 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise de la propriété de M. J. A. Lacroix, et de là courant irrégulièrement vers la ligne du fond de manière à donner à cette dernière ligne qui le divise de la propriété de Mme Louvel, 56 pieds et 8 pouces; le tout conformément à un plan déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exhibé à la vente. Ensemble la grande maison en briques, à trois étages et toutes les améliorations et servitudes apparentes qui en dépendent. La dite propriété est vendue sujette à un bail de $8 400 par an jusqu'au 1er novembre 1850.

Conditions.—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les bâtisses devront être assurées au moins pour $16,000 et la police d'assurance transférée aux vendeurs. Les loyers seront pour le compte des vendeurs jusqu'à fin de décembre. 1er déc

VENTE D'ESCLAVES.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI prochain, 15 du courant, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres, j'exposerai en vente publique :

La négresse ANTOINETTE, cuisinière et blanchisseuse, âgée de 35 ans. Elle s'est absentée et elle est garantie contre les vices et maladies prévues par la loi.

Conditions—comptant. Acte pardevant A. Chiapella, notaire public. 13déc

TABAC EN FEUILLE, du Kentucky et de Mason County, en boucauts et en balles, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,

15nov 22, rue Commune.

SARDINES A L'HUILE—100 boîtes sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET,

13 oct 78, rue St-Louis

VENTES DU JOUR

PAR [illegible] & HYDE

AUJOURD'HUI, vendredi, 14 du courant, à onze heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, entre les deux marchés [illegible]

600 barils [illegible] de Malaga

100 demi [illegible] 14 dec

Vin de Bordeaux

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

AUJOURD'HUI, vendredi [illegible] heures, sur la levée [illegible] sera vendu, sans réserve

2 barriques vin rouge.

En débarquement de la barque Preciosa, de Bordeaux.

AUSSI

170 caisses citrons. 14 dec

PAR J. B. BLACHE, Encanteur

IL sera vendu aujourd'hui, 14 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 114,

Un bel assortiment de linge fait et de chapeaux. 14déc.

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

Couvertures Françaises

IL sera vendu vendredi, le 14 courant à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 114—

35 balles de couvertures françaises de 3 points.

Conditions—pour toute somme au dessous de $3 [illegible] 60 jours, au dessus de $400, 90 jours, et au dessus de $[illegible], 4 mois. 13 dec

VENTES A L'ENCAN.

Esclaves—Esclaves.

PAR BONNEVAL & DOMINGON.

Bureau, 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, le samedi 15 courant, à midi, à la Bourse St-Louis,

Plusieurs ESCLAVES de divers genres, parmi lesquels se trouvent des cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, domestiques de maison, &c

Conditions—comptant 14 dec

Domestique de valeur.

PAR N. VIGNIÉ.

SAMEDI 15 décembre, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

CLEMENCE, mulâtresse créole, âgée d'environ 23 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, domestique de maison, parfait sujet et pleinement garantie.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un crédit de 6 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque. 14dec

Maison sur la rue Mandeville.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 15 décembre 1849 à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Moreau, Casacalvo et Marigny, mesurant 25 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 151 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur—Ensemble la maison contenant quatre grandes chambres, 2 cabinets, une galerie, cuisine; &c.

Termes et conditions — Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois. 13 dec

Terrains de valeur au faubourg Tremé.

Vente pour liquidation.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu, le samedi 15 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—

Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, St-Anne et Dumaine, ayant chacun 30 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 122 pieds

Deux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman, St Philippe et Derbigny, ayant chacun 32 pieds de face à la rue des Ursulines sur 108 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur

Un lot de terre situé dans le même ilet ayant 19 pieds 6 pouces 9 lignes de face à la rue Roman, sur une profondeur irrégulière de 76 à 81 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond

Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, St-Anne et Orléans. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue d'Orléans sur 76 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots Nos 3 et 4 ayant chacun 32 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Ste Anne, sur 76 pieds 6 pouces de profondeur.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Johnson, sur 100 pieds de profondeur, sur une ligne et 130 pieds sur l'autre et 33 pieds sur la ligne du fond.

Un lot de terre situé au faubourg Montreuil dans l'ilet No 9, ayant 33 pieds de face à la rue Entre, sur 120 pieds de profondeur. Les banquettes de ce terrain sont faites en briques et en curbstones et sont payées. Les plans des susdites propriétés seront déposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette vente aura lieu sans réserve, ayant pour but une liquidation entre plusieurs propriétaires.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant E. Bienvenu, notaire public. 13 dec

Vente par besoin d'argent.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 15 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Le jeune nègre créole Henry, d'environ 14 ans, parlant le français et l'anglais, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions — Comptant. 13 dec

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu samedi, 15 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, pour cause de dettes communes,

La négresse MARIE d'environ 23 ans, blanchisseuse et repasseuse très bonne, et sachant faire un petit ménage—très bon sujet, pleinement garantie—Avec son fils Henry, de 5 ans, très intelligent.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 6 mois en billets à satisfaction. 13dec

AUX AMATEURS DES BEAUX ARTS

Magnifique Galerie de Tableaux

PAR J. A. BEARD, Encanteur

JEUDI, 20 décembre 1849, à 11 heures, il sera vendu, dans la galerie de C. Mace, au No 13 rue St Charles

100 BEAUX TABLEAUX A L'HUILE.

Ces tableaux ont été choisis dans les meilleures collections anciennes et modernes des Ecoles Italienne, Espagnole, Flamande, Allemande, Anglaise et Américaine. La vente de ce catalogue est une occasion à [illegible] d'orner la galerie d'un connaisseur.

La vente sera sans réserve.

La galerie sera visible pendant les trois jours précédant la vente et des catalogues seront prêts au bureau de l'encanteur le 16 décembre courant

Conditions — Comptant. 13 dec

Cuisinière et blanchisseuse.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI, 15 décembre, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, j'offrirai en vente publique, l'esclave SUZANNE, avec son enfant Mary, âgée de 6 mois environ, bonne cuisinière, blanchisseuse, elle est garantie de tous les vices et maladies prévus par la loi, et vendue uniquement pour besoin d'argent. 13 déc—6

Succession de feu François Charles Georges.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible] il sera procédé en vente publique au No 168, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, mardi 18 décembre, à 4 heures, tous les meubles du défunt, consistant en armoires, lits, sofas, glaces, pendules, linge, porcelaine, argenterie, &c.

AUSSI

Un excellent piano presque neuf

Conditions — Comptant. 7 dec

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi, 15 décembre 1849 à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

16 lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, savoir :

Deux lots désignés par les Nos 1 et 2, dans l'ilet No 122, compris entre les rues Bagatelle, Dauphine, Enghien et Casacalvo.

Huit lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, dans l'ilet No. 115, compris entre les rues Dorgenois, Bagatelle, Union et Espérance.

Et six lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'ilet No 111, compris entre les rues Espérance, Bagatelle, Lot et Union.

Le tout conformément à un plan dressé par J. N. de Pouilly, le 20 novembre 1849, et maintenant exposé à la Bourse.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 6 dec

Jacques Kinler vs. Ellen Kinler et al., pour un partage.

ETAT DE LA LOUISIANE— Paroisse St Charles—Succession de feue veuve Georges Kinler, décédée—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente à moi adressés, le premier par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire, dans et pour la paroisse St-Jean-Baptiste, rendu dans l'affaire de Jacques Kinler vs. Ellen Kinler et al. pour un partage, portant date le 19 septembre 1849, le dernier par l'honorable Cour du Quatrième District Judiciaire dans et pour la paroisse St. Charles, portant date le 6 novembre 1849, rendu dans l'affaire de la succession de feue veuve Georges Kinler.

J'offrirai en vente publique sur la propriété où résidait la défunte, Samedi 15 décembre prochain, à 11 heures du matin, les terres et esclaves appartenant à la susdite succession, savoir :

1o—Une terre située en cette paroisse St Charles sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 25 milles de la Nouvelle-Orléans, bornée dans sa partie supérieure par la terre de M. Ellen Kinler et dans sa partie inférieure par la terre de M. Pas. Maillard; la dite terre mesurant un arpent et demi environ de face au fleuve, sur 92 arpents de profondeur; ensemble les bâtisses, maisons, constructions, barrières, &c, qui s'y trouvent, à l'exception d'un magasin, d'une remise, d'une cabane à nègres et d'une batisse servant de tuerie, appartenant à MM. Kinler frères.

2o—Une autre terre située dans la même paroisse et sur la même rive du fleuve à 20 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent et demi de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, bornée dans sa partie supérieure par une terre appartenant à la susdite succession, et dans sa partie inférieure par une terre appartenant à M. Ellen Kinler.

3o—Un autre morceau de terre borné dans sa partie inférieure par celle ci dessus décrite et dans sa partie supérieure par la propriété du docteur Samuel W. Logan; la dite terre mesurant un arpent de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les dites terres Nos 2 et 3 conformément à un plan dressé par E. Allou d'Hémecourt, déposé au bureau du recorder de cette paroisse. Les bâtisses qui se trouvent sur les dites terres sont réservées.

4o—Les esclaves suivants :

1—Narcisse, nègre africain, âgé de 60 ans, de champ, adonné à la boisson.

2—Joseph, nègre créole, âgé de 35 ans, de champ, ayant une hernie.

3—William, griffe américain, de 36 ans, charretier, laboureur.

4—Jean Baptiste, nègre créole, de 24 ans, charretier.

5—Joseph, nègre créole, âgé de 24 ans, boiteux par suite d'une fracture à la jambe.

6—Françoise, négresse créole, âgée de 55 ans, cuisinière.

7—Amy Rose, négresse créole, âgée de 35 ans.

8—Mélanie, négresse créole, âgée de 25 ans, domestique de maison, un peu cuisinière, blanchisseuse, avec ses trois enfans, Adolphine, de 6 ans—Adolphe, de 4 ans, et Victorin, de 2 ans.

9—Joséphine, négresse créole, de 16 ans, domestique de maison.

10—Zabelle, négresse créole, de 17 ans, do do

11—Drausin, nègre créole, de 14 ans.

12—Octave, négrillon, de 11 ans.

13—Ovide, négrillon, de 10 ans.

Termes et Conditions :

Les terres : la part des héritiers majeurs, 5/6me payable : la moitié à un an et l'autre moitié à deux ans de crédit du jour de la vente. Les Esclaves : les 5/6me payable : la moitié en mars 1850 et l'autre moitié en mars 1851. Et la part des mineurs, 1/6e dans les terres et les esclaves. Un dixième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction et divisés en 5 et 8 demi coupons, assurés par privilège et hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St Charles, le 12 novembre 1849

N. ST MARTIN,

14 nov—2fpalm. Shérif

EAU DE VIE DE COGNAC—10 demi pipes fine Champagne Castillon 1815.

10 barils do do do do 1815.

5 quarts do do do do 1825.

En débarquement du navire Marchant et à vendre par LEOPOLD JEANNET,

12 oct 78, rue St Louis

Gratos—Gratos.

HUIT CENTS Gratos de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.

S. MARPERRAU & Co.

14sept 28, rue Condé.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de feu François Charles Georges

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible] sera vendu [illegible] rue Dumaine [illegible] les esclaves suivants:

HENRIETTE, excellente cuisinière et blanchisseuse, avec son [illegible] enfant, âgé de 5 ans et un enfant de 3 mois.

MARY, bonne blanchisseuse et repasseuse.

Conditions de la vente—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés et portant hypothèque [illegible] paiement. 13dec

Vente sans reserve.

Vente de Propriétés de valeur, situées dans la Première Municipalité.

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 22 décembre 1849, et les jours suivants, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la Première Municipalité, savoir :

1o—7 lots de terre dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou.

Un lot de terre borné par les rues du Quartier, Villeré, Esplanade et Robertson.

Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Villeré, Plauche, Quartier et Esplanade.

2o—Deux lots de terre faisant face au Chemin du Bayou, dans les ilets compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Roman et le Chemin du Bayou, ensemble avec la maison qui s'y trouve.

Deux lots de terre dans les ilets compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou.

3o—Quatre lots de terre dans l'ilet compris entre les rues du Quartier [illegible] Chemin de la Terre Haute et le Chemin du Bayou.

Quatre lots de terre [illegible] entre les rues Galvez, Hôpital, Quartier et le Chemin de la Terre haute.

Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues du Quartier, Galvez, Chemin du Bayou et le Chemin de Mine.

Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues du Quartier, Hôpital, Galvez et le Chemin de Mine.

4o—Cinq lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Prieur, St Pierre, Roman et la Promenade Carondelet, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

5o—Deux lots de terre dans l'ilet compris entre la Promenade Carondelet et les rues Prieur, St-Louis et Johnson.

6o—5 lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Derbigny, St Louis, Claiborne et la Promenade Carondelet.

[illegible] l'encoignure nord du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne.

1 lot formant l'encoignure nord de la rue de l'Hôpital et de la rue Claiborne.

1 lot formant l'encoignure ouest des rues Claiborne et Hôpital.

[illegible] lots de terre formant l'encoignure nord des rues St Claude et Quartier; ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

8o—2 lots de terre faisant face à la rue Claiborne, entre les rues St Philippe et Ursulines.

10o—7 lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville.

5 lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Conti, Franklin, Basin et Bienville.

11o—Une propriété encoignure nord des rues l'Ursulines et Prieur.

12o—Trois lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Ursulines, Rocheblave, Tonti et Hôpital.

Propriétés ayant appartenu à M. E. Blanc.

13o—6 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 14, 15, 16 de l'ilet No 3, compris entre les rues Necomb, St Philippe, Ursulines et Tousseme.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, le premier billet seul devant être endossé à la satisfaction du comité des finances; et, en cas de non paiement, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement final.

Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente. 21 nov

POUR CHAGRES, par la voie de la HAVANE—

Le navire de la malle des E. U. FALCON, du port de 1000 tonneaux, lieutenant B. J. Hartstene, commandant, partira pour Chagres avec la malle de la Californie et de [illegible] samedi 15 de [illegible] à [illegible] heures du bout de la rue St Mary, à Lafayette.

Prix du Passage

Pour Chagres, dans les salons, $80 00

Pour Chagres, cabines basses $65 00

Pour Chagres, à l'entrepont, nourriture de l'équipage, $45 00

On ne retiendra de cabine qu'autant que le passage en sera payé.

Tous les billets de passage et les ordres pour recevoir du fret seront délivrés au bureau des agents.

PARADISE, LAWRASON & Co,

Agents, 67, rue Gravier.

N. B.—Un médecin est attaché au service du FALCON, et donnera des soins, en sa capacité, aux passagers. 17nov

POUR BALISE—

Passe du Sud, Port Jackson et tous les ports intermédiaires — Le steamer bon MONDIANA, capitaine A. Larose, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis à 10 heures A. M. précises, pour les ports ci-dessus, et la Balise tous les dimanches matin, à 8 heures et arrivera en ville le mardi soir.

Pour Pointe à la Hache

et toutes les habitations intermédiaires—Le steamer DE VERNON, capitaine Jourdain-Martin, partira de la Nouvelle-Orléans tous les vendredis, à 10 heures du matin pour les ports ci-dessus, et sera de retour en ville tous les mardis. Le bateau n'ayant [illegible] pour les passagers ne recevra [illegible] Pour fret seulement, s'adresser à bord du bateau, à la rue St-Louis ou à

CHS. DE BLANC,

29 nov 14, rue de la Nouvelle Douane.

Les propriétaires des dits bateaux ne seront responsables des dettes contractées que sur les ordres signés des capitaines du Mondiana ou du De Vernon.

MALLE DES ETATS-UNIS,

Pour Brown-Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.

Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchild, partira régulièrement comme ci-dessus, tous les MERCREDI et SAMEDI à 5 heures P. M. pour les endroits ci-dessus et les ports de la côte. Au retour il partira de Baton Rouge [illegible] sera de retour en ville le [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à

OAKEY & HAWKINS 36, rue Gravier.

MARTIN GORDON Jr. 31 rue Camp.

Le Princess arrivera toujours à Bayou Goula avant le départ des chars. 6 dec

POUR PATERSONVILLE,

Centreville, Franklin, Nouvelle-Iberie et St-Martinville—Le bateau à vapeur BERTRAND, ayant été entièrement réparé, partira dimanche matin, 16 du courant, à 10 heures du matin, du bout de la rue Conti. Pour plus amples informations, s'adresser à

J. B. BELLOCQ ou à

14 dec DARNY & TREMOULET.

POUR NEW-YORK—

Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane

UN DEPART PAR SEMAINE

Cette ligne se compose des navires suivants :

Navire N. B. PALMER,	capitaine	Robinson,
ST-CHARLES,	"	C. Hillard,
HERO,	"	C. K. Griffith,
J. G. COSTER,	"	N. P. Dufey,
SOUTHERNER,	"	J. Sullivan,
QUEBEC,	"	G. F. Brewster,
OSWEGO,	"	T. Ingersoll,
CLIFTON,	"	J. B. Ingersoll,
HUDSON,	"	J. G. White,
TORONTO,	"	Gideon Parker,

Les paquebots ci-dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Les capitaines ne seront pas responsables de [illegible] objet que [illegible] à moins qu'un connaissement n'en ait été [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St Joseph, ou à

J. W. STANTON,

Encoignure Magasins et Lafayette N. O.,

ou à THS. F. STANTON,

3 nov 98, rue South, New-York.

POUR NEW-YORK—

Ligne de paquebots de Stanton entre New York et la Nouvelle Orléans—Devant partir sous peu—Le paquebot fin voilier ST CHARLES, capitaine Hillard, est prêt à recevoir du fret et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis le wharf St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,

10dec Encoign Magasin & Lafayette.

POUR NEW-YORK.—

Ligne des paquebots Union — Le paquebot fin voilier MATILDA, capt Rowman, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord vis-à-vis le marché [illegible] ou à

JOHN O. WOODRUFF & CO,

14 dec 108, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK—

Ligne de paquebots de Stanton entre New York et la Louisiane—Devant partir cette semaine—Le navire SOUTHERNER, capitaine Sullivan, a une grande partie de son chargement engagé et à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph ou à

J. W. STANTON & Co,

10 dec Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—

Ligne de l'Union—Pour partir cette semaine—Le paquebot régulier INDIANA capitaine J S Bennett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO,

4 déc 108, rue des Magasins

POUR NEW YORK—

Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane—Le navire CLIFTON, capitaine J. B. Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira dans le courant de cette semaine. Pour le reste du fret ou l'encombrement de 300 balles en fret lourd, ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Joseph, ou à

J. W. STANTON & Co,

3 déc Encoignure Magasins et Lafayette.

POUR GIBRALTAR, Marseille ou Genes

— Le brick SAN GIO BATTISTA est prêt à recevoir du fret pour l'un de ces trois ports. Pour fret ou passage, s'adresser à DOMINIQUE LANATA,

10 déc 9 et 10, rue Jefferson.

POUR BORDEAUX

— Le navire OSCAR, capitaine Labory, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour compléments de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à V. & E. MAIGNAN,

[illegible] 85 et 87, rue St-Louis.

POUR LE HAVRE

—Le navire fin voilier GENOA, capitaine Kelly, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, seconde Municipalité ou à A. V. BAXTER,

11 dec 79 rue Commune

A VENDRE —Une goëlette du port d'environ 44 tonneaux, naviguant depuis deux ans et demi, parfaitement gréée et en bon état. Cette goëlette est convenable pour la navigation du lac. Pour les conditions s'adresser à

P. F. COMER & Co,

27 nov Enc. Bienville et Chartres.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre de Bonnabeut, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,

15nov 33, rue Commune

CIGARES DE LA HAVANE—25,000 regalias, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO,

[illegible] 28, Vieille Levée.

CAFE—[illegible] sacs café [illegible] en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par

Fdo. DE FUENTES & Co,

[illegible] 22, Vieille Levée

PAPIER FRANCAIS—3 caisses papier regaté, français, à vendre par

FDO. DE FUENTES & Co,

22 nov 22 Vieille Levée

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,

Rue de la Vieille Levée No 20,

3 sept—1an